

SYNDICAT MIXTE NORD DAUPHINE
1180 Chemin de Rajat
BP 25
38540 HEYRIEUX

N° 11/23
MARCHE ACQUISITION
COLONNES APPORT VOLONTAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le conseil syndical dûment convoqué le 9 juin 2011 s'est réuni en session ordinaire à Villefontaine, le 22 juin de l'an deux mille onze sous la présidence de Monsieur NIVON.

Nombre de membres en exercice : 100 titulaires Votants : 53



PRESENTS :

- ① - Communes en adhésion directe (2)
- ② - Communes membres de la Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (14)
- ③ - Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (6)
- ④ - Communauté de Communes des Collines du Nord Dauphiné (11)
- ⑤ - Communauté de Communes de la Vallée de l'Hien (9)
- ⑥ - Communauté de Communes de l'Isle Crémieu (11)

0 pouvoir déposé

Après signature de la feuille de présence, vérification du quorum.

Monsieur QUEMIN André est nommé secrétaire de séance.

Il est exposé :

Le marché concernant l'acquisition des colonnes d'apport volontaire (enterrées ou aériennes) arrivera à échéance au 31 décembre 2011. Il convient d'autoriser le Président à lancer un nouveau marché pour cette date.

La présente délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures,
pour copie conforme

Il certifie la formule exécutoire et les formalités de
publicités effectuées

HEYRIEUX, le 24 juin 2011

**Le Président
M. NIVON**

